

nomène. Au point de contact, il y a échauffement subit du corps froid, et, parfois, un dilatacion subite des vaisseaux. Par le fait de cette expansion, la barre chaude est repoussée et soulevée. Mais le lieu échauffé se refroidit aussitôt par la dispersion de sa chaleur dans les parties voisines, et la barre retombe en produisant un choc qui donne naissance à un bruit. Elle rend de la chaleur au point de contact, celui-ci se dilate de nouveau, et ainsi de suite. La succession rapide de ces petites secousses produit cette continuité de sons que l'on avait remarqué.

HARMONIQUE, s. m. (ar-mo-ni-kon — rad. harmonie). Mus. Harmonie anouel on avait ajouté un jeu de hautbois et un jeu de flûte.

— Encycl. L'harmonique était un instrument inventé, à la fin du XVIII^e siècle, par un musicien allemand du nom de Müller. Assez semblable à celui qu'on connaît sous le nom d'harmonica à clavier, il empruntait des quintes particulières à l'adjonction d'un jeu de hautbois et d'un jeu de flûte qui lui donnaient des sonorités variées. Müller a décrit l'instrument inventé par lui dans un journal allemand, le *Genies der Zeit* (Altois, mars 1796, p. 277-286), sous ce titre : *Beschreibung des Harmonicon, eines neuen musikalischen Instruments*. L'harmonica a subi le sort de beaucoup d'inventions analogues : après avoir joui d'abord d'une certaine vogue, il a fini par tomber ensuite complètement dans l'oubli.

HARMONICORDE, s. m. (ar-mo-ni-kor-de — de harmonium et corde). Mus. Instrument à cordes et à anches, sorte de combinaison du piano et de l'harmonium.

— Encycl. L'harmonicoide, modification heureuse de l'harmonium, est dû à un facteur qui son intelligence et sa science pratique ont rendu célèbre, M. Alexandre Debain. En 1809, un facteur de Dresde, nommé Kauffmann, inventa un instrument qui avait la forme d'un piano à queue posé verticalement, et qui était muni de cordes métalliques mises en vibration par l'effet de la rotation d'un cylindre frottant contre des lames de bois, qui servaient d'intermédiaires entre ce dernier et les cordes. Plus tard, en France, M. Aristide Cavallé eut aussi l'idée de retenir dans un même instrument le système des anches et celui des cordes, en adaptant à un piano d'Erard toute une série d'anches posées d'après un procédé particulier. M. Cavallé donna à son invention le nom barbare de *poikilophone* (orgue varié) ; M. Debain a perfectionné l'invention au point de la rendre sienne. A cet effet, il a imaginé de joindre à l'harmonium une série de cordes métalliques disposées comme sur le piano droit, mais dans laquelle seule corde répond à chaque touche ; le marteau frappant la corde au moment où l'air tourne un passage met l'anche en vibration, et le résultat de cet ensemble beaucoup de formaté dans l'attaque, ainsi, par ce moyen ingénieux, on réunissant l'attaque de la note, qui est l'essence du piano, à la prolongation du son, qui est la qualité propre de l'harmonium, il substitua au vice de chacun de ces instruments la perfection plus réelle que l'on puisse exiger dans un instrument de musique.

Ce qu'il y a de remarquable dans l'harmonicoide, c'est que les deux systèmes qui y sont si ingénieusement combinés sont indépendants l'un de l'autre. On ne trouve dans ces deux systèmes, en ce qui concerne l'orgue expressif, tandis que la région inférieure du clavier fournit un accompagnement de piano qui se détache merveilleusement, et conserve à l'expression toute sa liberté. Il est facile de se rendre compte de la richesse et de la variété de tons qu'un virtuose habile peut tirer de cet instrument.

HARMONIE, s. f. (ar-mo-ni — du gr. harmonia, qui signifie proprement arrangement, ajustement, de harmon, assemblage, qui a pour radical harô, j'arrange, et qui l'on peut identifier avec le latin *armus*, épaule, *arma*, armes, *artus*, membre, ce qui conduit à la racine sanscrite ar, préparer, obtenir). Concomitance ou suite de sons agréables à l'oreille ; HARMONIE des instruments, du chant des oiseaux.

— Fig. Justes proportions des objets ou des faits qui concourent à une même fin : *Le goût est une harmonie, un accord de l'esprit et de la raison*. (Mme de Sévigné.) *Le salut de tous est dans l'harmonie sociale et dans l'unité d'intention de l'esprit de parti*. (Mirabeau.)

... L'immuable harmonie se compose de pleurs aussi bien que de chants.

V. Hugo.

■ Accord des sentiments, bonne intelligence : *L'harmonie au sein de la famille est la source de la harmonie qui tient à la mesure et à la cadence*, et cependant il est si heureusement doué qu'il la trouve souvent comme par instinct. Voici comment Marmontel caractérise cette façon de talent de Bossuet, après avoir parlé de Fléchier :

« Bossuet n'a pas donné une attention aussi sérieuse au nombre : son harmonie est plutôt dans la coupe des périodes, brisées ou suspendues à propos, que dans la lenteur ou la rapidité des syllabes, comme on le voit dans les détails les plus familiers de la vie domestique avec le ton solennel d'une description ou d'un discours d'apparat. Fideles à leur

sur des syllabes sonores et sur des nombres imposants. »

Comme exemple de ce dernier fait, Marmontel cite cette première phrase de l'oraison funèbre de Louis le Grand :

« Celui qui régna dans les cieux, et de qui relevait tous les empires, à qui seul appartenait la gloire, la majesté et l'indépendance, est assis le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et de terribles leçons. »

La réclamation, comme la dit Marmontel, on trouve des mots sonores et des nombres imposants, qui viennent à propos ; mais il y a encore autre chose : chaque période, chaque phrase comprend un certain nombre de temps, c'est-à-dire de parties ou de tronçons qui sont plus ou moins longs à prononcer. Dans une phrase un peu longue et, à plus forte raison, dans une période, la division est nécessaire pour que l'orateur puisse respirer dans les intervalles. De plus, si l'on veut éviter la monotonie et l'ennui, il faut que les divers temps n'aient pas tous la même étendue. C'est pourquoi les bons écrivains, dans les phrases qui contiennent plusieurs tronçons, ce qui donne lieu à des combinaisons variées. Tantôt on entremêle des temps inégaux, tantôt la longueur des parties successives va en croissant et tantôt elle va en décroissant. La phrase de Bossuet qui est citée plus haut offre un exemple de durée croissante ; cette progression est conforme à la nature : quand on commence à marcher,

il est naturel d'aller d'abord doucement et ensuite plus vite. Le comode, et de bonheur sans mélange pour le genre humain.

— Bibliogr. *Harmonies évangéliques*, Livres écrits pour démontrer la concordance des évangiles entre eux.

— Anat. Articulation fixe, dans laquelle les os sont unis entre eux par des dentelures imperceptibles.

— Encycl. Litt. Il est assez difficile de soumettre à l'analyse l'harmonie du style ; c'est surtout une affaire de sentiment. De règles, il n'y en a point, à proprement parler ; l'écrivain, le poète, l'orateur, s'ils sont bien doués, savent, sans autre guide que les modèles dont ils se sont nourris et leur propre nature, qui repousse d'elle-même les effets pénibles à l'oreille dans un même instrument le système des anches et celui des cordes, en adaptant à un piano d'Erard toute une série d'anches posées d'après un procédé particulier. M. Cavallé donna à son invention le nom barbare de *poikilophone* (orgue varié) ; M. Debain a perfectionné l'invention au point de la rendre sienne. A cet effet, il a imaginé de joindre à l'harmonium une série de cordes métalliques disposées comme sur le piano droit, mais dans laquelle seule corde répond à chaque touche ; le marteau frappant la corde au moment où l'air tourne un passage met l'anche en vibration, et le résultat de cet ensemble beaucoup de formaté dans l'attaque, ainsi, par ce moyen ingénieux, on réunissant l'attaque de la note, qui est l'essence du piano, à la prolongation du son, qui est la qualité propre de l'harmonium, il substitua au vice de chacun de ces instruments la perfection plus réelle que l'on puisse exiger dans un instrument de musique.

Ce qu'il y a de remarquable dans l'harmonicoide, c'est que les deux systèmes qui y sont si ingénieusement combinés sont indépendants l'un de l'autre. On ne trouve dans ces deux systèmes, en ce qui concerne l'orgue expressif, tandis que la région inférieure du clavier fournit un accompagnement de piano qui se détache merveilleusement, et conserve à l'expression toute sa liberté. Il est facile de se rendre compte de la richesse et de la variété de tons qu'un virtuose habile peut tirer de cet instrument.

HARMONIE, s. f. (ar-mo-ni — du gr. harmonia, qui signifie proprement arrangement, ajustement, de harmon, assemblage, qui a pour radical harô, j'arrange, et qui l'on peut identifier avec le latin *armus*, épaule, *arma*, armes, *artus*, membre, ce qui conduit à la racine sanscrite ar, préparer, obtenir). Concomitance ou suite de sons agréables à l'oreille ; HARMONIE des instruments, du chant des oiseaux.

— Fig. Justes proportions des objets ou des faits qui concourent à une même fin : *Le goût est une harmonie, un accord de l'esprit et de la raison*. (Mme de Sévigné.) *Le salut de tous est dans l'harmonie sociale et dans l'unité d'intention de l'esprit de parti*. (Mirabeau.)

... L'immuable harmonie se compose de pleurs aussi bien que de chants.

V. Hugo.

■ Accord des sentiments, bonne intelligence : *L'harmonie au sein de la famille est la source de la harmonie qui tient à la mesure et à la cadence*, et cependant il est si heureusement doué qu'il la trouve souvent comme par instinct. Voici comment Marmontel caractérise cette façon de talent de Bossuet, après avoir parlé de Fléchier :

« Bossuet n'a pas donné une attention aussi sérieuse au nombre : son harmonie est plutôt dans la coupe des périodes, brisées ou suspendues à propos, que dans la lenteur ou la rapidité des syllabes, comme on le voit dans les détails les plus familiers de la vie domestique avec le ton solennel d'une description ou d'un discours d'apparat. Fideles à leur

sur des syllabes sonores et sur des nombres imposants. »

Comme exemple de ce dernier fait, Marmontel cite cette première phrase de l'oraison funèbre de Louis le Grand :

« Celui qui régna dans les cieux, et de qui relevait tous les empires, à qui seul appartenait la gloire, la majesté et l'indépendance, est assis le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et de terribles leçons. »

La réclamation, comme la dit Marmontel, on trouve des mots sonores et des nombres imposants, qui viennent à propos ; mais il y a encore autre chose : chaque période, chaque phrase comprend un certain nombre de temps, c'est-à-dire de parties ou de tronçons qui sont plus ou moins longs à prononcer. Dans une phrase un peu longue et, à plus forte raison, dans une période, la division est nécessaire pour que l'orateur puisse respirer dans les intervalles. De plus, si l'on veut éviter la monotonie et l'ennui, il faut que les divers temps n'aient pas tous la même étendue. C'est pourquoi les bons écrivains, dans les phrases qui contiennent plusieurs tronçons, ce qui donne lieu à des combinaisons variées. Tantôt on entremêle des temps inégaux, tantôt la longueur des parties successives va en croissant et tantôt elle va en décroissant. La phrase de Bossuet qui est citée plus haut offre un exemple de durée croissante ; cette progression est conforme à la nature : quand on commence à marcher,

il est naturel d'aller d'abord doucement et ensuite plus vite. Le comode, et de bonheur sans mélange pour le genre humain.

— Bibliogr. *Harmonies évangéliques*, Livres écrits pour démontrer la concordance des évangiles entre eux.

— Anat. Articulation fixe, dans laquelle les os sont unis entre eux par des dentelures imperceptibles.

— Encycl. Litt. Il est assez difficile de soumettre à l'analyse l'harmonie du style ; c'est surtout une affaire de sentiment. De règles, il n'y en a point, à proprement parler ; l'écrivain, le poète, l'orateur, s'ils sont bien doués, savent, sans autre guide que les modèles dont ils se sont nourris et leur propre nature, qui repousse d'elle-même les effets pénibles à l'oreille dans un même instrument le système des anches et celui des cordes, en adaptant à un piano d'Erard toute une série d'anches posées d'après un procédé particulier. M. Cavallé donna à son invention le nom barbare de *poikilophone* (orgue varié) ; M. Debain a perfectionné l'invention au point de la rendre sienne. A cet effet, il a imaginé de joindre à l'harmonium une série de cordes métalliques disposées comme sur le piano droit, mais dans laquelle seule corde répond à chaque touche ; le marteau frappant la corde au moment où l'air tourne un passage met l'anche en vibration, et le résultat de cet ensemble beaucoup de formaté dans l'attaque, ainsi, par ce moyen ingénieux, on réunissant l'attaque de la note, qui est l'essence du piano, à la prolongation du son, qui est la qualité propre de l'harmonium, il substitua au vice de chacun de ces instruments la perfection plus réelle que l'on puisse exiger dans un instrument de musique.

Ce qu'il y a de remarquable dans l'harmonicoide, c'est que les deux systèmes qui y sont si ingénieusement combinés sont indépendants l'un de l'autre. On ne trouve dans ces deux systèmes, en ce qui concerne l'orgue expressif, tandis que la région inférieure du clavier fournit un accompagnement de piano qui se détache merveilleusement, et conserve à l'expression toute sa liberté. Il est facile de se rendre compte de la richesse et de la variété de tons qu'un virtuose habile peut tirer de cet instrument.

HARMONIE, s. f. (ar-mo-ni — du gr. harmonia, qui signifie proprement arrangement, ajustement, de harmon, assemblage, qui a pour radical harô, j'arrange, et qui l'on peut identifier avec le latin *armus*, épaule, *arma*, armes, *artus*, membre, ce qui conduit à la racine sanscrite ar, préparer, obtenir). Concomitance ou suite de sons agréables à l'oreille ; HARMONIE des instruments, du chant des oiseaux.

— Fig. Justes proportions des objets ou des faits qui concourent à une même fin : *Le goût est une harmonie, un accord de l'esprit et de la raison*. (Mme de Sévigné.) *Le salut de tous est dans l'harmonie sociale et dans l'unité d'intention de l'esprit de parti*. (Mirabeau.)

... L'immuable harmonie se compose de pleurs aussi bien que de chants.

V. Hugo.

■ Accord des sentiments, bonne intelligence : *L'harmonie au sein de la famille est la source de la harmonie qui tient à la mesure et à la cadence*, et cependant il est si heureusement doué qu'il la trouve souvent comme par instinct. Voici comment Marmontel caractérise cette façon de talent de Bossuet, après avoir parlé de Fléchier :

« Bossuet n'a pas donné une attention aussi sérieuse au nombre : son harmonie est plutôt dans la coupe des périodes, brisées ou suspendues à propos, que dans la lenteur ou la rapidité des syllabes, comme on le voit dans les détails les plus familiers de la vie domestique avec le ton solennel d'une description ou d'un discours d'apparat. Fideles à leur

sur des syllabes sonores et sur des nombres imposants. »

Comme exemple de ce dernier fait, Marmontel cite cette première phrase de l'oraison funèbre de Louis le Grand :

« Celui qui régna dans les cieux, et de qui relevait tous les empires, à qui seul appartenait la gloire, la majesté et l'indépendance, est assis le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et de terribles leçons. »

sur des syllabes sonores et sur des nombres imposants. »

Comme exemple de ce dernier fait, Marmontel cite cette première phrase de l'oraison funèbre de Louis le Grand :

« Celui qui régna dans les cieux, et de qui relevait tous les empires, à qui seul appartenait la gloire, la majesté et l'indépendance, est assis le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et de terribles leçons. »

La réclamation, comme la dit Marmontel, on trouve des mots sonores et des nombres imposants, qui viennent à propos ; mais il y a encore autre chose : chaque période, chaque phrase comprend un certain nombre de temps, c'est-à-dire de parties ou de tronçons qui sont plus ou moins longs à prononcer. Dans une phrase un peu longue et, à plus forte raison, dans une période, la division est nécessaire pour que l'orateur puisse respirer dans les intervalles. De plus, si l'on veut éviter la monotonie et l'ennui, il faut que les divers temps n'aient pas tous la même étendue. C'est pourquoi les bons écrivains, dans les phrases qui contiennent plusieurs tronçons, ce qui donne lieu à des combinaisons variées. Tantôt on entremêle des temps inégaux, tantôt la longueur des parties successives va en croissant et tantôt elle va en décroissant. La phrase de Bossuet qui est citée plus haut offre un exemple de durée croissante ; cette progression est conforme à la nature : quand on commence à marcher,

il est naturel d'aller d'abord doucement et ensuite plus vite. Le comode, et de bonheur sans mélange pour le genre humain.

— Bibliogr. *Harmonies évangéliques*, Livres écrits pour démontrer la concordance des évangiles entre eux.

— Anat. Articulation fixe, dans laquelle les os sont unis entre eux par des dentelures imperceptibles.

— Encycl. Litt. Il est assez difficile de soumettre à l'analyse l'harmonie du style ; c'est surtout une affaire de sentiment. De règles, il n'y en a point, à proprement parler ; l'écrivain, le poète, l'orateur, s'ils sont bien doués, savent, sans autre guide que les modèles dont ils se sont nourris et leur propre nature, qui repousse d'elle-même les effets pénibles à l'oreille dans un même instrument le système des anches et celui des cordes, en adaptant à un piano d'Erard toute une série d'anches posées d'après un procédé particulier. M. Cavallé donna à son invention le nom barbare de *poikilophone* (orgue varié) ; M. Debain a perfectionné l'invention au point de la rendre sienne. A cet effet, il a imaginé de joindre à l'harmonium une série de cordes métalliques disposées comme sur le piano droit, mais dans laquelle seule corde répond à chaque touche ; le marteau frappant la corde au moment où l'air tourne un passage met l'anche en vibration, et le résultat de cet ensemble beaucoup de formaté dans l'attaque, ainsi, par ce moyen ingénieux, on réunissant l'attaque de la note, qui est l'essence du piano, à la prolongation du son, qui est la qualité propre de l'harmonium, il substitua au vice de chacun de ces instruments la perfection plus réelle que l'on puisse exiger dans un instrument de musique.

Ce qu'il y a de remarquable dans l'harmonicoide, c'est que les deux systèmes qui y sont si ingénieusement combinés sont indépendants l'un de l'autre. On ne trouve dans ces deux systèmes, en ce qui concerne l'orgue expressif, tandis que la région inférieure du clavier fournit un accompagnement de piano qui se détache merveilleusement, et conserve à l'expression toute sa liberté. Il est facile de se rendre compte de la richesse et de la variété de tons qu'un virtuose habile peut tirer de cet instrument.

HARMONIE, s. f. (ar-mo-ni — du gr. harmonia, qui signifie proprement arrangement, ajustement, de harmon, assemblage, qui a pour radical harô, j'arrange, et qui l'on peut identifier avec le latin *armus*, épaule, *arma*, armes, *artus*, membre, ce qui conduit à la racine sanscrite ar, préparer, obtenir). Concomitance ou suite de sons agréables à l'oreille ; HARMONIE des instruments, du chant des oiseaux.

— Fig. Justes proportions des objets ou des faits qui concourent à une même fin : *Le goût est une harmonie, un accord de l'esprit et de la raison*. (Mme de Sévigné.) *Le salut de tous est dans l'harmonie sociale et dans l'unité d'intention de l'esprit de parti*. (Mirabeau.)

... L'immuable harmonie se compose de pleurs aussi bien que de chants.

V. Hugo.

■ Accord des sentiments, bonne intelligence : *L'harmonie au sein de la famille est la source de la harmonie qui tient à la mesure et à la cadence*, et cependant il est si heureusement doué qu'il la trouve souvent comme par instinct. Voici comment Marmontel caractérise cette façon de talent de Bossuet, après avoir parlé de Fléchier :

« Bossuet n'a pas donné une attention aussi sérieuse au nombre : son harmonie est plutôt dans la coupe des périodes, brisées ou suspendues à propos, que dans la lenteur ou la rapidité des syllabes, comme on le voit dans les détails les plus familiers de la vie domestique avec le ton solennel d'une description ou d'un discours d'apparat. Fideles à leur

sur des syllabes sonores et sur des nombres imposants. »

Comme exemple de ce dernier fait, Marmontel cite cette première phrase de l'oraison funèbre de Louis le Grand :

« Celui qui régna dans les cieux, et de qui relevait tous les empires, à qui seul appartenait la gloire, la majesté et l'indépendance, est assis le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et de terribles leçons. »

sur des syllabes sonores et sur des nombres imposants. »

Comme exemple de ce dernier fait, Marmontel cite cette première phrase de l'oraison funèbre de Louis le Grand :

« Celui qui régna dans les cieux, et de qui relevait tous les empires, à qui seul appartenait la gloire, la majesté et l'indépendance, est assis le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et de terribles leçons. »

La réclamation, comme la dit Marmontel, on trouve des mots sonores et des nombres imposants, qui viennent à propos ; mais il y a encore autre chose : chaque période, chaque phrase comprend un certain nombre de temps, c'est-à-dire de parties ou de tronçons qui sont plus ou moins longs à prononcer. Dans une phrase un peu longue et, à plus forte raison, dans une période, la division est nécessaire pour que l'orateur puisse respirer dans les intervalles. De plus, si l'on veut éviter la monotonie et l'ennui, il faut que les divers temps n'aient pas tous la même étendue. C'est pourquoi les bons écrivains, dans les phrases qui contiennent plusieurs tronçons, ce qui donne lieu à des combinaisons variées. Tantôt on entremêle des temps inégaux, tantôt la longueur des parties successives va en croissant et tantôt elle va en décroissant. La phrase de Bossuet qui est citée plus haut offre un exemple de durée croissante ; cette progression est conforme à la nature : quand on commence à marcher,

il est naturel d'aller d'abord doucement et ensuite plus vite. Le comode, et de bonheur sans mélange pour le genre humain.

— Bibliogr. *Harmonies évangéliques*, Livres écrits pour démontrer la concordance des évangiles entre eux.

— Anat. Articulation fixe, dans laquelle les os sont unis entre eux par des dentelures imperceptibles.

— Encycl. Litt. Il est assez difficile de soumettre à l'analyse l'harmonie du style ; c'est surtout une affaire de sentiment. De règles, il n'y en a point, à proprement parler ; l'écrivain, le poète, l'orateur, s'ils sont bien doués, savent, sans autre guide que les modèles dont ils se sont nourris et leur propre nature, qui repousse d'elle-même les effets pénibles à l'oreille dans un même instrument le système des anches et celui des cordes, en adaptant à un piano d'Erard toute une série d'anches posées d'après un procédé particulier. M. Cavallé donna à son invention le nom barbare de *poikilophone* (orgue varié) ; M. Debain a perfectionné l'invention au point de la rendre sienne. A cet effet, il a imaginé de joindre à l'harmonium une série de cordes métalliques disposées comme sur le piano droit, mais dans laquelle seule corde répond à chaque touche ; le marteau frappant la corde au moment où l'air tourne un passage met l'anche en vibration, et le résultat de cet ensemble beaucoup de formaté dans l'attaque, ainsi, par ce moyen ingénieux, on réunissant l'attaque de la note, qui est l'essence du piano, à la prolongation du son, qui est la qualité propre de l'harmonium, il substitua au vice de chacun de ces instruments la perfection plus réelle que l'on puisse exiger dans un instrument de musique.

Ce qu'il y a de remarquable dans l'harmonicoide, c'est que les deux systèmes qui y sont si ingénieusement combinés sont indépendants l'un de l'autre. On ne trouve dans ces deux systèmes, en ce qui concerne l'orgue expressif, tandis que la région inférieure du clavier fournit un accompagnement de piano qui se détache merveilleusement, et conserve à l'expression toute sa liberté. Il est facile de se rendre compte de la richesse et de la variété de tons qu'un virtuose habile peut tirer de cet instrument.

HARMONIE, s. f. (ar-mo-ni — du gr. harmonia, qui signifie proprement arrangement, ajustement, de harmon, assemblage, qui a pour radical harô, j'arrange, et qui l'on peut identifier avec le latin *armus*, épaule, *arma*, armes, *artus*, membre, ce qui conduit à la racine sanscrite ar, préparer, obtenir). Concomitance ou suite de sons agréables à l'oreille ; HARMONIE des instruments, du chant des oiseaux.

— Fig. Justes proportions des objets ou des faits qui concourent à une même fin : *Le goût est une harmonie, un accord de l'esprit et de la raison*. (Mme de Sévigné.) *Le salut de tous est dans l'harmonie sociale et dans l'unité d'intention de l'esprit de parti*. (Mirabeau.)

... L'immuable harmonie se compose de pleurs aussi bien que de chants.

V. Hugo.

■ Accord des sentiments, bonne intelligence : *L'harmonie au sein de la famille est la source de la harmonie qui tient à la mesure et à la cadence*, et cependant il est si heureusement doué qu'il la trouve souvent comme par instinct. Voici comment Marmontel caractérise cette façon de talent de Bossuet, après avoir parlé de Fléchier :

« Bossuet n'a pas donné une attention aussi sérieuse au nombre : son harmonie est plutôt dans la coupe des périodes, brisées ou suspendues à propos, que dans la lenteur ou la rapidité des syllabes, comme on le voit dans les détails les plus familiers de la vie domestique avec le ton solennel d'une description ou d'un discours d'apparat. Fideles à leur

sur des syllabes sonores et sur des nombres imposants. »

Comme exemple de ce dernier fait, Marmontel cite cette première phrase de l'oraison funèbre de Louis le Grand :

« Celui qui régna dans les cieux, et de qui relevait tous les empires, à qui seul appartenait la gloire, la majesté et l'indépendance, est assis le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et de terribles leçons. »

sur des syllabes sonores et sur des nombres imposants. »

Comme exemple de ce dernier fait, Marmontel cite cette première phrase de l'oraison funèbre de Louis le Grand :

« Celui qui régna dans les cieux, et de qui relevait tous les empires, à qui seul appartenait la gloire, la majesté et l'indépendance, est assis le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et de terribles leçons. »

La réclamation, comme la dit Marmontel, on trouve des mots sonores et des nombres imposants, qui viennent à propos ; mais il y a encore autre chose : chaque période, chaque phrase comprend un certain nombre de temps, c'est-à-dire de parties ou de tronçons qui sont plus ou moins longs à prononcer. Dans une phrase un peu longue et, à plus forte raison, dans une période, la division est nécessaire pour que l'orateur puisse respirer dans les intervalles. De plus, si l'on veut éviter la monotonie et l'ennui, il faut que les divers temps n'aient pas tous la même étendue. C'est pourquoi les bons écrivains, dans les phrases qui contiennent plusieurs tronçons, ce qui donne lieu à des combinaisons variées. Tantôt on entremêle des temps inégaux, tantôt la longueur des parties successives va en croissant et tantôt elle va en décroissant. La phrase de Bossuet qui est citée plus haut offre un exemple de durée croissante ; cette progression est conforme à la nature : quand on commence à marcher,

il est naturel d'aller d'abord doucement et ensuite plus vite. Le comode, et de bonheur sans mélange pour le genre humain.

— Bibliogr. *Harmonies évangéliques*, Livres écrits pour démontrer la concordance des évangiles entre eux.

— Anat. Articulation fixe, dans laquelle les os sont unis entre eux par des dentelures imperceptibles.

— Encycl. Litt. Il est assez difficile de soumettre à l'analyse l'harmonie du style ; c'est surtout une affaire de sentiment. De règles, il n'y en a point, à proprement parler ; l'écrivain, le poète, l'orateur, s'ils sont bien doués, savent, sans autre guide que les modèles dont ils se sont nourris et leur propre nature, qui repousse d'elle-même les effets pénibles à l'oreille dans un même instrument le système des anches et celui des cordes, en adaptant à un piano d'Erard toute une série d'anches posées d'après un procédé particulier. M. Cavallé donna à son invention le nom barbare de *poikilophone* (orgue varié) ; M. Debain a perfectionné l'invention au point de la rendre sienne. A cet effet, il a imaginé de joindre à l'harmonium une série de cordes métalliques disposées comme sur le piano droit, mais dans laquelle seule corde répond à chaque touche ; le marteau frappant la corde au moment où l'air tourne un passage met l'anche en vibration, et le résultat de cet ensemble beaucoup de formaté dans l'attaque, ainsi, par ce moyen ingénieux, on réunissant l'attaque de la note, qui est l'essence du piano, à la prolongation du son, qui est la qualité propre de l'harmonium, il substitua au vice de chacun de ces instruments la perfection plus réelle que l'on puisse exiger dans un instrument de musique.

Ce qu'il y a de remarquable dans l'harmonicoide, c'est que les deux systèmes qui y sont si ingénieusement combinés sont indépendants l'un de l'autre. On ne trouve dans ces deux systèmes, en ce qui concerne l'orgue expressif, tandis que la région inférieure du clavier fournit un accompagnement de piano qui se détache merveilleusement, et conserve à l'expression toute sa liberté. Il est facile de se rendre compte de la richesse et de la variété de tons qu'un virtuose habile peut tirer de cet instrument.

HARMONIE, s. f. (ar-mo-ni — du gr. harmonia, qui signifie proprement arrangement, ajustement, de harmon, assemblage, qui a pour radical harô, j'arrange, et qui l'on peut identifier avec le latin *armus*, épaule, *arma*, armes, *artus*, membre, ce qui conduit à la racine sanscrite ar, préparer, obtenir). Concomitance ou suite de sons agréables à l'oreille ; HARMONIE des instruments, du chant des oiseaux.

— Fig. Justes proportions des objets ou des faits qui concourent à une même fin : *Le goût est une harmonie, un accord de l'esprit et de la raison*. (Mme de Sévigné.) *Le salut de tous est dans l'harmonie sociale et dans l'unité d'intention de l'esprit de parti*. (Mirabeau.)

... L'immuable harmonie se compose de pleurs aussi bien que de chants.

V. Hugo.

■ Accord des sentiments, bonne intelligence : *L'harmonie au sein de la famille est la source de la harmonie qui tient à la mesure et à la cadence*, et cependant il est si heureusement doué qu'il la trouve souvent comme par instinct. Voici comment Marmontel caractérise cette façon de talent de Bossuet, après avoir parlé de Fléchier :

« Bossuet n'a pas donné une attention aussi sérieuse au nombre : son harmonie est plutôt dans la coupe des périodes, brisées ou suspendues à propos, que dans la lenteur ou la rapidité des syllabes, comme on le voit dans les détails les plus familiers de la vie domestique avec le ton solennel d'une description ou d'un discours d'apparat. Fideles à leur

sur des syllabes sonores et sur des nombres imposants. »

Comme exemple de ce dernier fait, Marmontel cite cette première phrase de l'oraison funèbre de Louis le Grand :

« Celui qui régna dans les cieux, et de qui relevait tous les empires, à qui seul appartenait la gloire, la majesté et l'indépendance, est assis le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et de terribles leçons. »

sur des syllabes sonores et sur des nombres imposants. »

Comme exemple de ce dernier fait, Marmontel cite cette première phrase de l